

**Date :** 03 avril 2019

---

**Objet :** Réunion mensuelle TASK FORCE du 21 mars 2019

---

**Personnes présentes :** **Collectif GRAVIR** : Patricia Blanc, Dominique Valteau-Couanet, Delphine Hoffmann  
**UNAPECLE** : Jean-Claude Languille, Catherine Vergely  
Collectif Grandir sans cancer - Stéphane Vedrenne, David Gibaud  
**INCa** : Christine Chomienne, Natalie Hoog-Labouret, Lydia Dazuet, Dimitri Tate

---

## I. Méthodologie de suivi des actions et diffusion de l'information

La méthodologie suivante a été discutée et revalidée :

- Réunions mensuelles aux dates définies. Les personnes qui ne pourront pas être présentes peuvent se connecter par téléconférence ou se faire représenter par une personne de leur collectif. Pour pouvoir travailler efficacement, la composition de la Task force (TF) doit demeurer constante et conforme à celle validée par la ministre (cf. compte rendu de la réunion du 18 janvier 2019).
- Les comptes rendus des réunions de la TF, une fois validés, seront mis en ligne sur le site de l'Institut national du cancer (INCa). Leur diffusion permettra d'assurer le même niveau d'information pour l'ensemble des instances avec lesquelles chaque membre de la Task Force peut et doit interagir.
- Il est indispensable de diffuser régulièrement une information sur les travaux de la Task force afin que toute association participant aux collectifs, et au-delà, soit clairement avisée de leur état d'avancement. En effet, on rappelle que :
  - les collectifs de la TF comprennent plusieurs dizaines d'associations, ainsi que de nombreux chercheurs et professionnels de santé
  - l'INCa communique sur les missions et actions de la Task Force au cours d'interfaces avec différents partenaires nationaux : SFCE, LNCC, Fondation ARC, LEEM, ARIIS et internationaux : NCI, le SAB (conseil scientifique international de l'INCa).Ces interfaces permettent d'abonder et de mettre en cohérence les travaux de la TF et l'ensemble des actions recherche concourant à la lutte contre les cancers de l'enfant.

## II. Présentation du suivi des actions de la Task Force

### II.1 Mise en place d'un outil de communication dédié sur le site WEB de l'INCa

**II.1.a) Depuis mi-mars, création sur le site de l'INCa d'une rubrique pédiatrique dans la rubrique destinée au grand public <https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Relever-le-defi-de-la-cancerologie-pediatrique>**

- Le compte rendu de chaque réunion de la TF sera déposé dans cette rubrique dans un onglet spécifique.
- Il s'agit de la première brique d'un espace de diffusion de connaissances regroupant les informations actuellement présentes à différents endroits du site e-cancer. Par la suite, un portail sera mis en ligne. Il sera dédié à la recherche en cancérologie pédiatrique pour le grand public ainsi que pour les professionnels (cancérologues pédiatres, chercheurs...) en vue de faciliter les échanges et collaborations scientifiques ; présenter l'ensemble des appels à projets disponibles, les éléments de la cartographie décrite ci-dessous et autres informations qui seront définies utiles pour la recherche en cancérologie pédiatrique. Le portail pourra contribuer à mieux faire connaître aux chercheurs tous les Appels à candidatures (AAC)/Appels à projets (AAP) existants (ERANET, International, INSERM, CNRS, ATIP AVENIR...). L'INCa explore des pistes pour la mise à disposition d'espace de crowdfunding et proposera des solutions à la TF (cf. compte rendu de la réunion TF du 6 février 2019).
- Une action de référencement payant va être appliquée afin de renforcer la visibilité de la nouvelle rubrique sur le moteur de recherche Google.<sup>1</sup>

#### **II.1.b) Communication media**

Des prises de parole dans les medias seront envisagées à l'occasion d'avancées concrètes et/ou de lancement de projets. La forme et les canaux de diffusion resteront à préciser pour chaque action (réseaux sociaux, communiqué, dossier, conférence de presse...).

### II.2 Mise en place d'un outil de recensement des connaissances dédiées aux cancers pédiatriques : cartographie/synthèse des projets financés

**II.2.a) Depuis mars, ont été recueillis, à partir d'une liste de mots clés du champ de la pédiatrie :**

- les projets de recherche financés par l'INCa-DGOS et ITMO Cancer depuis 2008, s'y rajoutent ceux financés par AAPs lancés par des structures INCa (SIRIC et Cancéropôles) ;
- les chercheurs et équipes de recherche impliqués dans la recherche en cancérologie pédiatrique.

Ce travail doit se poursuivre avec les autres financeurs publics et associatifs (SFCE, LNCC, Fondation ARC, Associations caritatives, autres associations de parents...) pour recueillir le plus de projets financés et aboutir à une cartographie des acteurs de la recherche en cancérologie pédiatrique. Cela viendra implémenter le portail (groupe de travail dédié).

---

<sup>1</sup> Ce portail sera dédié à la communication sur la recherche en cancérologie pédiatrique. D'autres actions pourront être menées en dehors de la TF pour développer ou recenser des outils de formation et d'information pour la communication en cancérologie pédiatrique.

**II.2.b) Définir le type de connaissances à diffuser en priorité sur le site de l'INCa<sup>2</sup> (groupe de travail dédié)**

**II.3 Lancement d'AAPs innovants**

Les collectifs ont proposé des thématiques de recherche en oncologie pédiatrique (cf. comptes rendus du 18 janvier 2019 et du 6 février 2019). La mise en place d'AAPs sur ces thématiques nécessite une préparation au travers de groupes de travail menés avec la communauté scientifique et les associations de parents présents dans les collectifs de la TF. Rappel : souhait de la ministre de financer des projets nouveaux qui se distinguent des projets existants.

Parmi les souhaits des premières réunions ont émergé :

- un soutien à la mobilité de jeunes chercheurs avec encadrement du retour en France assuré et la mise en place de séminaires interdisciplinaires pour définir de nouveaux AAPs en 2020 et 2021.

**II.3.a) Appel à candidature pour la mobilité de jeunes chercheurs 2019**

Objectifs de l'AAC :

(cf. compte rendu de la réunion TF du 06 février 2019 et discours de la ministre)

- Augmenter la formation des jeunes chercheurs français en facilitant la mobilité internationale tout en garantissant la poursuite de la recherche en France
- Attirer les jeunes talents en France

Pour cela, sera financé :

- soit la mobilité d'un jeune chercheur déjà en poste dans un laboratoire en France (post doc, doctorant, master) dans un laboratoire à l'étranger ;
- soit la mobilité d'un post doctorant français à l'étranger soit d'un post doctorant étranger en France.

Dans les deux cas, il doit exister une collaboration entre les deux laboratoires afin d'assurer au mieux une poursuite de la recherche en France dans un déroulement de carrière. Les deux laboratoires devront signer une lettre de collaboration et d'encadrement communs.

- Cet AAC est ouvert à toutes les disciplines concourant à la recherche fondamentale servant les cancers de l'enfant (Maths, physique, biologie...).
- Le financement est prévu pour financer la mobilité suivant le cas (déplacements et/ou salaire) et assurer une partie du projet de recherche, objet de la mobilité.
- Le montant de l'enveloppe n'est pas défini (dans la limite des 5 millions) car, s'agissant d'un AAC nouveau, le degré de participation de la communauté scientifique n'est pas connu.

Modalité mise en place par l'INCa :

L'AAP est géré par le département de transfert et innovation du Pôle Recherche et Innovation (PREI) de l'INCa et les Directions des finances et juridique de l'INCa en charge des AAPs de recherche

---

<sup>2</sup> Il ne s'agit pas refaire ce qui existe déjà mais rassembler, compléter (ex : travaux de la SFCE, de React for Kids, de ULink...).

fondamentale (PL-Bio France & Tawain) et de recherche translationnelle à l'INCa (national : PRT-K et européen : ERA-Net Transcan). La rédaction de l'AAC s'est appuyée sur des expériences de financements publics et associatifs français et Européens de ce type de mobilité.

L'INCa assure la mise en place et la gestion de cet AAC. Il doit garantir l'intégrité du processus d'équité de traitement des dossiers soumis, de leur sélection, de leur financement. Toutefois, à titre exceptionnel pour ce premier AAC, le texte a été soumis à la relecture des seuls membres de la TF dans un délai court pour ne pas retarder le calendrier. Les membres de la TF s'engagent à respecter la confidentialité et à ne pas diffuser le texte avant sa publication.

Le comité d'évaluation sera national et composé de personnalités compétentes en formation de masters, et de doctorants en plus des compétences en oncologie pédiatrique et compétences scientifiques en adéquation avec les projets déposés. La composition du comité d'évaluation sera rendue publique au moment de la publication des résultats. Le déroulement suivra les modalités de gestion d'AAPs et AACs de l'INCa.

Calendrier : Publication souhaitée, fin mars-début avril ; dépôt des dossiers, fin mai ; évaluation, courant juin ; résultats, juillet 2019

Diffusion de l'information : Un « save the date » a déjà été envoyé mi-février dès l'annonce de la ministre. La publication sera largement relayée auprès de la communauté scientifique en oncologie (Newsletter de l'ITMO cancer, site de l'INCa par exemple) et à des congrès (SFH et AACR fin mars-début Avril).

### **II.3. b) Autres appels à projets à préparer pour 2020 et 2021**

#### **Organisation de deux séminaires interdisciplinaires pour définir des AAP innovants <sup>3</sup>**

Objectif : faire réfléchir des chercheurs de domaines différents ensemble sur une thématique afin de pouvoir proposer des AAPs innovants pour 2020 et 2021 dans de nouveaux champs de recherche. Les membres de la TF préciseront aux chercheurs les questions soulevées par les parents, les réflexions réalisées par les associations seront transmises (notamment celles résumées dans le document UNAPECLE).

Les thèmes qui ont été sélectionnés pour les deux premiers séminaires de 2019 sont basés sur les thématiques proposées par les collectifs<sup>4</sup>.

- 1. Mettre ensemble des chercheurs du développement de l'être humain (embryogénèse de différents organes), des chercheurs en toxicologie/chimie de l'environnement et chercheurs dans les anomalies génétiques des cancers de l'enfant.**

L'interaction entre ces disciplines devrait permettre de mieux étudier et comprendre l'origine de certains cancers pédiatriques, notamment ceux de la petite enfance et d'y inclure l'étude de facteurs environnementaux (pesticides, polluants...) et moléculaires (génétiques et épigénétiques). Interaction par exemple entre les groupes de chercheurs du programme transversal « Human Embryonic Cell Atlas-HuDeCa » de l'INSERM, chercheurs dans le domaine « environnement et cancer » et les chercheurs en oncologie pédiatrique.

---

<sup>3</sup> cf. compte rendu de la réunion TF du 6 février 2019 et discours de la ministre

<sup>4</sup> cf. compte rendu de la réunion du 18 janvier 2019

## **2. Mettre ensemble des chercheurs en mathématiques et sciences de l'informatique appliquée à la modélisation de l'environnement cellulaire notamment immunologique autour des tumeurs pédiatriques.**

L'interaction entre ces disciplines devrait permettre en s'appuyant sur de nouveaux modèles de cancers pédiatriques (animaux et cellulaires) et des expertises en analyse de données de pouvoir identifier des nouvelles thérapeutiques par une meilleure compréhension de l'environnement notamment immunologique de la tumeur.

Des groupes de travail dédiés à chaque séminaire seront établis avec les chercheurs et la TF afin de pouvoir identifier des objectifs de recherche et les mesures de soutiens (AAPs, AACs autres soutiens...).

### ***II.3. c) Proposition d'un soutien à la recherche fondamentale***

#### **1. Partage de données clinico-biologiques**

Une des demandes des collectifs<sup>5</sup> est la mise en commun de données, très utiles pour ces maladies rares. Il faut optimiser le partage des données clinico-biologiques et de santé publique des cancers pédiatriques.

Une action serait de soutenir la recherche fondamentale dès 2019, en suscitant **la mise en réseaux de chercheurs** autour d'une pathologie ou d'un axe transversal, pour répondre à une question spécifique pour laquelle la mise en commun de données pour obtenir une masse critique de données suffisante est obligatoire. Un financement de la partie structuration des données serait octroyé, voire de compléments d'analyse biologique par exemple, dès lors qu'il y aurait un engagement de partage bio-informatique de data et une harmonisation des données.

L'objectif est d'avoir un partage de données en France afin de pouvoir s'associer à de mêmes initiatives au niveau international.

Exemples :

- travail du groupe Inter-SIRICs qui a élaboré un outil (OSIRIS) qui témoigne de la possibilité de mise en commun de données structurées, leur interopérabilité et leur partage (informations trouvées sur le site de l'Inca) ;
- projet IMI2 « Harmony ».

Ces exemples montrent que le partage des données est facilité par la définition de questions de recherche pour lesquelles la mise en commun des données est indispensable.

Une réflexion doit se poursuivre pour définir le contour ce soutien.

#### **2. Autres actions qui continueront à être approfondies dans la TF, les collectifs, et les différentes interfaces de l'INCa.**

- Accompagner les porteurs de projets non sélectionnés à améliorer leur projet
- Diminuer le temps passé par les chercheurs pour déposer des projets de recherche
- Soutenir les projets émergents.
- Développer des financements internationaux

### **II.4 Organisation d'un séminaire national de la Task Force : le 19 novembre 2019**

---

<sup>5</sup> (cf. compte rendu de la réunion TF du 18 janvier et du 06 février 2019).

# **Prochaine réunion de la TF 18 avril 2019**

**D'ici là, des propositions d'organisation et de participation aux différents groupes de travail sont attendues. En tenant compte de toutes les forces présentes dans les collectifs, les actions pourront être partagées pour une réelle intégration de tous dans les actions présentes et futures.**